

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2015**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 13 novembre 2015

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 3 novembre 2015

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2015-125

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme Isabelle MAINAND

OBJET  
OPERATION DE LOGEMENT  
SOCIAL  
6 BIS RUE BRANLY  
PARTICIPATION FINANCIERE DE  
LA VILLE

Étaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à Mme CARRET), Mme ROUCHON (par proc. à M. PATUREL), M. MANINI, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à M. JOINT), M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. CIAPPARA jusqu'au N° 2015-110 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à Mme DU GARDIN), Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAoui (par proc. à Mme MAINAND jusqu'au N° 2015-118 inclus), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS, Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC (par proc. à M. HOUDAYER), M. HOUDAYER (à partir du N° 2015-108), M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNE, Mme Charlotte ROQUES

Était absent : /

PREFECTURE  
Accusé de réception  
Reçu le .....  
Identifiant de l'Acte :  
069 216900340.....

Rapport de : C. TOLLET

Créé en 1920 par Laurent Bonnevey, l'O.P.A.C. du Rhône a le statut d'Office Public de l'Habitat depuis 2007. C'est un établissement public industriel et commercial (E.P.I.C.).

L'O.P.A.C. du Rhône est le premier bailleur social de la région avec plus de 40 000 logements, et plus de 90 000 clients locataires.

A Caluire et Cuire, ce bailleur compte au 31 décembre de l'année dernière 1 613 logements.

Dans la continuité de l'acquisition de logements dans des copropriétés voisines de l'opération Montessuy – Pasteur, l'O.P.A.C. du Rhône s'est porté acquéreur auprès du promoteur 6ème sens, dans son programme "le Greenway" de 5 logements P.L.U.S. (Programme Locatif à Usage Social). L'acquisition concerne deux T2, et trois T3.

L'O.P.A.C. du Rhône sollicite de la Ville une participation globale de 9 800,00 €.

Ce montant correspond à une participation financière calculée sur la base de 35 €/m<sup>2</sup> de surface utile (280,00 m<sup>2</sup>).

Ces logements seront intégrés dans le décompte des logements sociaux au titre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

**- APPROUVE**

le principe de la participation financière de la Ville à l'opération de logements sociaux de type P.L.U.S. (5) par l'O.P.A.C. du Rhône, au 6 bis rue Branly,

**- AUTORISE**

Monsieur le Député-Maire à signer la convention de participation financière,

**- DIT**

que la dépense de 9 800,00 € sera prélevée sur les crédits ouverts au budget de l'année en cours, selon le plan de compte fonction 72 nature 20418.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 13 novembre 2015  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET